



QUESQUES-t'é-dis ?

QUESQUES-t'as-fait ?



Mairie de Quesques rue du Verval :
Tel 03 21 32 30 87 fax 03 21 83 20 24
Email : mairie.quesques@wanadoo.fr

JANVIER 2014



Editorial

Le mot du Maire

Chaque année, depuis 2009 le bulletin municipal retrace en quelques pages le fonctionnement et l'animation de notre village.

Je remercie l'équipe du bulletin municipale qui depuis 5 ans consacre son temps et son énergie à la création et à l'élaboration de ce bulletin, véritable reflet de la vie communale.

Vous pourrez découvrir les premières images en 3D du projet de complexe scolaire et de salle plurivalente vous permettant ainsi d'imaginer la finalité définitive de ce projet.

La lecture de ces quelques pages sera aussi l'occasion de découvrir, voir de redécouvrir, l'ensemble des manifestations qui ont animé notre commune, tout au long de l'année. A l'image du proverbe malien « On ne peut pas ramasser un caillou avec un seul doigt », je rappelle que la force d'un village réside dans l'esprit d'équipe qui l'anime.

A vous et à tous ceux qui vous sont chers, au nom du conseil municipal je vous présente mes meilleurs vœux sincères et chaleureux afin que 2014, vous apporte joie et santé.

Bonne Lecture

Paul Saint Maxent

Maire

VOEUX DU NOUVEL AN

Tous les habitants de la commune sont conviés à participer à la traditionnelle cérémonie des vœux du nouvel an qui se tiendra le

Dimanche 26 janvier 2014

A l'Estaminet de randonnée à partir de 11 heures



LE BUDGET COMMUNAL



Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale. En effet, en dehors du budget communal, aucun projet ne peut démarrer, aucun chantier ne peut s'ouvrir, aucune prestation à la population ne peut se réaliser.

Comme il est coutume désormais chaque année, vous retrouverez ci- après la vue d'ensemble du budget 2012

Vues d'ensemble de l'exercice 2012

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice 2012	Section de fonctionnement	260 501,50 €	525 319,47 €
	Section d'investissement	123 927,88 €	95 534,73 €
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement		244 142,29 €
	Report en section d'investissement	-8 453,29 €	
TOTAL DU BUDGET 2012		375 976,09 €	864 996,49 €



En 2013 le budget primitif voté en mars 2013 s'élevait à 323 051,19 € en dépenses et recettes de fonctionnement (hors report) et à 1 334 306,22 € en dépenses et recettes d'investissement.

Les taux d'imposition de la fiscalité communale sont restés identiques et n'ont pas connu d'augmentation depuis 2009.



Les investissements



- En ce qui concerne l'investissement réalisé, il a surtout concerné le projet scolaire d'un montant de 1 300 000 € financé par des subventions à hauteur de 40 %. En ce qui concerne les 60 % à la charge de la commune, et le plan de financement a pu être réalisé sans avoir besoin de recourir à l'augmentation des impôts locaux.
- Pour le reste des investissements 2013, la commune a continué son programme de renforcement de défense incendie. Des travaux d'un montant de 17 868,86 € financé à hauteur de 55,59 % par l'État et le Conseil Général du Pas-de-Calais ont été réalisés cette année.
- Enfin, des travaux de voiries ont été réalisés rue des Bidalanches pour un montant de 10 175,86 € et ont consisté en la pose de tuyaux permettant la récupération des eaux pluviales et l'élargissement de la route.



Travaux

Les travaux du complexe scolaire et de la salle en quelques photos.....

19 Juillet 2013 : Monsieur le Maire entouré des membres du conseil municipal lance officiellement les travaux en compagnie de Claude PRUDHOMME, Président de la Communauté de Communes de Samer Desvres et de Christophe COUQUE, Architecte DPLG (diplômé par le gouvernement)



Dès le lendemain, les grues entrent en action pour la réalisation des VRD (Les VRD recouvrent tous les travaux qui vont permettre à un bâtiment de s'intégrer dans le réseau voisin d'électricité, égouts, eau, téléphone, eaux usées)





Puis un peu plus tard pour les fondations...



Et place aux gros œuvres et à l'élévation des murs...





Début décembre, la charpente de la salle était installée



Un chantier bien avancé au 31 décembre 2013





D'ici quelques mois le chantier doit se terminer et laisser place au projet ci-après



Vue d'ensemble



Vous pouvez suivre le projet sur la page Facebook de Quesques



Infos Actu



Tout au long de l'année les équipes de « Quesques t'é dis ? Quesques t'as fait ? » ont sillonné les rues de notre village afin de suivre au plus près les manifestations et réalisations de la commune.

Aussi nous avons pu noter que :

- C'est sous un petit manteau neigeux que s'est déroulée cette année la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Bravant le froid et les conditions hivernales rigoureuses, les habitants sont venus partager ce moment de convivialité, devenu un rituel bien sympathique pour s'échanger les vœux.



- Lors des cérémonies du 14 juillet dernier, les anciens combattants, emmenés par leur président Claude Nizart, et le Maire Paul Saint-Maxent se sont rendus au monument aux morts pour le dépôt de gerbes.





- En présence d'une partie du conseil municipal et des parents concernés, le maire Paul Saint-Maxent a procédé à la remise des dictionnaires aux six enfants qui entrent au collège cette année. Cet outil de travail leur sera très utile pour la suite de leur cursus scolaire.



- A l'occasion de la brocante organisée par l'association Quesques Loisirs, le Maire et les Adjointes avaient comme les années précédentes financé l'installation de structures gonflables sur la place. Elles ont fait la joie des enfants tout au long de cette journée



- Une halte de la route du cheval boulonnais organisée par Le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale s'est déroulée à Quesques en septembre dernier. La population était invitée à venir partager la passion des éleveurs, découvrir le film du concours de la race chevaline boulonnaise, tourné en 1935 sur la place de Capécure à Boulogne et une exposition (photos et dessins) consacrée à la race boulonnaise

- C'est au détour d'une ballade ensoleillée de fin de semaine que les reporters de « *Quesques t'é dis ? Quesques t'as fait ?* » ont surpris une partie des élus municipaux occupés à ramasser les cailloux sur le terrain communal jouxtant le futur complexe scolaire, afin que les enfants puissent jouer et profiter pleinement de ce nouvel espace.





- Xavier LAFARGUE, Directeur Territorial d'ERDF est venu à la rencontre des élus, afin de faire le bilan des travaux réalisés sur la commune.

- Enfouissement de réseaux – Rue des Monts Baudins
- Opérations d'élagage à proximité des lignes hautes tensions
- Modernisation du réseau

ERDF a investi 135000 €, afin de renforcer la qualité du réseau électrique moyenne tension sur le territoire de la commune de Quesques.





La bibliothèque municipale à l'écoute de ses lecteurs

La bibliothèque municipale est à la disposition des lecteurs. Elle offre un large choix de documentation. Avec un fond propre de 2700 ouvrages que vient compléter la **MEDIATHEQUE DE WIMEREUX** en prêtant 1500 livres à l'année, les rayonnages sont largement approvisionnés pour tous les amateurs de lecture. En 2013 nous avons prêté 3039 livres. La bibliothèque est ouverte le samedi de 14h30 à 16h30. Elle est libre d'accès aux enfants du RPI QUESQUES - BRUNEMBERT, ainsi qu'à tout public. La cotisation annuelle est de 10€ par famille.

"Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité." Julien Green





L'Actu du CCAS

En l'an 2013...Il fait toujours bon vivre à Quesques.

La municipalité et le centre communal d'action sociale, ont eu le plaisir de mettre à l'honneur trois de nos aînés. Ils sont entrés dans la ronde des nonagénaires, avec joie, entourés de leur famille et amis :

Madame Gabrielle Bée dite « Gaby » née Dufour à Quesques le 23 mars 1923, épouse Monsieur Paul Bée le 3 avril 1948, 2 enfants sont nés, des petits enfants et une arrière-petite-fille.

Gaby est aujourd'hui la doyenne du village.

Jadis, elle sillonnait les alentours à bicyclette, sa machine à coudre sur le porte-bagages pour proposer son savoir-faire de couturière, toujours avec le sourire. Elle coule une retraite paisible entourée des siens, de ses amis, rendant service si possible.



Madame Madeleine Boucher née Hanquez le 04 août 1923 à Quesques, se marie le 24 janvier 1945 à Quesques. Sont nés 6 enfants, des petits-enfants et arrière-petits-enfants, qui aujourd'hui l'entourent.

Avec son époux, elle exerce le métier d'agriculteur à Brunembert. Revenue au Verval dans les années 1980 pour une retraite bien méritée



Monsieur Gaston Petit, est né le 8 juin 1923 à Halinghen, il se marie le 08 décembre 1943 à Bournonville, avec Mademoiselle Marie Pruvost, 4 enfants sont nés, des petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Il s'installe à Quesques en 1976. Sa vie de travail a toujours été en rapport avec la terre, jardinier paysagiste, une passion qu'il ne quittera pas à la retraite. Un peu fatigué quand même, il est très entouré par ses enfants et amis.



Le traditionnel repas des aînés réunissant 80 personnes, s'est déroulé à l'estaminet de randonnée le 12 octobre 2013. A cette occasion M. le Maire a mis à l'honneur M. et Mme Michel Pruvost, les doyens de l'assemblée





La parole aux associations

Nous remercions les présidents des diverses associations, pour le travail effectué tout au long de l'année, repris dans les textes et photos qu'ils nous ont transmis.

Quesques Loisirs

Soirée Pizza

Comme le veut la tradition, "Quesques loisirs" lance ses festivités annuelles avec « la soirée pizza ».

Cette année, près de 150 convives sont venus apprécier les charmes de la cuisine italienne.

Pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer, l'association proposait ses délicieuses pizzas à emporter.



La « Quesquette »

La 6eme édition de la randonnée " La Quesquette " a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. La manifestation organisée conjointement par l'ASPTT (Association Sportive de La Poste et France Télécom) de Boulogne et l'association « Quesques Loisirs » a attiré son lot de sportifs.





Dès le petit matin ils étaient plusieurs centaines à s'être rassemblés sur la place du hameau du Verval. L'organisateur local, Stéphane Loeuillieux, spécialiste de la course pédestre et des marathons ne cachait pas sa satisfaction après le mauvais temps de l'édition 2012. Diverses formules étaient proposées aux participants : deux parcours pédestres de 8 et 11 kms et six circuits VTT allant de 20 km pour les débutants à 57 km pour les plus aguerris.



Pour encourager les amateurs, plusieurs ravitaillements étaient programmés sur le parcours et à l'arrivée...



Brocante

Les années se suivent mais heureusement ne se ressemblent pas...

Très sérieusement perturbée l'an dernier par une pluie continue, la brocante a rencontré cette année un beau succès avec un temps plus que correct tout au long de la journée.

Sur plusieurs centaines de mètres linéaires, une soixantaine d'exposants s'est établie pour le plus grand bonheur des nombreux chineurs...

Côté divertissement, les enfants ont pu se dépenser sans compter dans les différentes structures gonflables mises à leur disposition

Le bilan de la restauration le bilan est également excellent, près de 200 repas ont été servis !

Rendez-vous le 29 juin 2014 ...



Intervillages

La 42ème édition organisée à Crémarest, a une nouvelle fois, tenu toutes ses promesses. Profitant du centenaire du Tour de France, les organisateurs avaient programmé diverses épreuves sur le thème de la grande boucle baptisée "Roule ma poule".

Après le défilé où les villages ont arboré fièrement leur blason, les huit équipes d'une vingtaine de joueurs se sont essayées à des épreuves souvent physiques et tactiques aux noms évocateurs : l'as du vélo, le col de Crémarest, le ravitaillement, la bise au vainqueur, la course contre la montre...





Au final, c'est la commune de Lottinghen qui remporta cet intervillages. Comme le disait le baron Pierre Coubertin « l'important c'est de participer ».

Malgré les efforts de chacun, notre équipe termina à la huitième place.

Après la remise des coupes, la fête s'est poursuivie. L'association a invité l'ensemble des bénévoles à partager un grand banquet sous chapiteaux réunissant des centaines de convives.



Le rendez-vous est pris, chez nos voisins de Lottinghen, le dimanche 6 juillet pour l'édition 2014



Barbecue Géant

Organisé le week-end du 15 août depuis 2009, le rendez-vous a encore fait le plein. Plus d'un demi-millier de personnes a en effet investi une pâture située dans le centre du village. Une organisation bien rodée, des bénévoles motivés et souriants, un temps sec et ensoleillé, un menu de qualité... Il n'en fallait pas plus pour que la nouvelle édition du barbecue géant soit couronnée de succès



Les centaines de convives se sont retrouvées en plein air pour partager dans une ambiance festive de succulentes grillades préparées par nos « chefs cuistots » d'un soir.

Cette nouvelle réussite n'aurait sans doute pas été possible sans l'aide des 120 bénévoles qui ont répondu présent.





En route pour le Zoo

Après avoir visité le Parc Astérix, Walibi, le Futuroscope et Disneyland Paris ces quatre dernières années, l'association a décidé d'organiser, en 2013, une sortie dans le plus grand parc animalier d'Europe. Ainsi, une soixantaine de personnes ont rallié le Zoo "Pari Daiza" à Brugelette en Belgique. Malgré un temps maussade, petits et grands ont pu découvrir plus de 5000 animaux dans un espace de 55 hectares.



Arbre de Noël

En cette fin d'année, la municipalité et l'association ont mutualisé leurs moyens pour proposer aux enfants du village un arbre de Noël.





A la salle du café Fontaine, un programme riche d'animations attendait une centaine de petits quesquois. Après avoir assisté à la représentation d'un conte de Noël, les bambins ont accueilli avec enthousiasme le Père Noël. Ce dernier ne manqua pas son entrée en distribuant bon nombre de jouets et de friandises pour le plus grand bonheur des enfants.



Remerciements

Pour remercier toutes les personnes qui ont contribué de loin ou de près à la réussite des diverses manifestations, un repas a été organisé au mois de Novembre à l'estaminet. Près de 150 bénévoles étaient présents lors de cette soirée conviviale.

Mot du président

Par le biais de ce journal, et au nom de tous les membres de l'association « Quesques loisirs », je tiens à renouveler mes remerciements à l'ensemble des bénévoles qui nous ont accompagnés tout au long de l'année dans les divers rassemblements.

Sans votre aide précieuse, nos rendez-vous n'auraient sans doute pas rencontré le succès d'aujourd'hui. J'invite donc toutes les personnes désireuses de venir nous donner un coup de main, à nous rejoindre lors des prochaines manifestations.

Olivier Grignon,
Le président



La Bidalanche

Eh oui la Bidalanche vit encore, et a encore eu un vif succès cette année, toujours cette bonne ambiance le temps d'une journée où jeunes et moins jeunes se retrouvent tous ensemble pour partager de bons moments. Que ce soit à contempler nos cavaliers, ou se défier au tir à la boîte ou faire une partie de quilles ou encore espérer le gros lot aux enveloppes tous y trouvent leur compte et quoi de mieux que de partager un bon repas en plein air en attendant le clou du spectacle le feu d'artifice.



Cette année nos bénévoles ont répondu présents et nous pouvons également nous réjouir de la venue de nouveaux participants, leur aide nous est précieuse sans elle la Bidalanche n'existerait pas. Nous avons donc invité tout ce petit monde au repas de remerciement qui a eu lieu le 25 Octobre, la bonne humeur était de la partie, éclats de rire, danses, partage et un bon repas organisé par l'estaminet de Quesques. Merci à Sabrina et René qui chaque année nous régalent.





Cette année nous avons perdu notre membre d'honneur Raymonde Vasseur, née Pruvost, n'oublions pas toutes les choses qu'elle a réalisées pour cette kermesse où elle mettait tout son cœur.



Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 20 juillet pour l'édition 2014.



L'A.O.C.S

L'Association Culturelle et Sportive regroupe 6 parents d'élèves élus par une assemblée générale de parents d'élèves du R.P.I. Quesques-Brunembert. L'A.O.C.S (Association pour l'Ouverture à la Culture et au Sport) travaille en partenariat avec l'équipe enseignante. Elle organise diverses manifestations au profit des élèves scolarisés dans le R.P.I. Quesques- Brunembert.

à savoir :

Une soirée Couscous en Octobre

Le Marché et goûter de Noël en Décembre

Une tartiflette en Février

La fête des écoles en Juin

Diverses fêtes internes à l'école (St Nicolas, Galette, Pâques, Chandeleur, Carnaval.....etc) pour lesquelles l'A.O.C.S. finance les chocolats ou gâteaux en association avec la Coopérative Scolaire. Elle finance également les sorties éducatives et culturelles.

L'A.O.C.S a ainsi alloué un budget de **10 000 euros** de dépenses diverses pour l'année scolaire 2012-2013

En Juin dernier **L'A.O.C.S** a voulu marquer le départ des Cm2 vers les nouvelles expériences de la 6^{ème} et leur a offert une carte cadeau à valoir dans un magasin des alentours.



Chacun était content de ce petit présent avec toutefois une pointe d'émotion pour **L'A.O.C.S.** de les voir partir vers de nouveaux horizons.

Pour l'année 2013-2014 **Le Couscous du 05 Octobre à l'estaminet de Quesques** a remporté un vif succès avec 170 parts de couscous préparées. Merci à nos cuisinières dévouées et à René et Sabrina de nous avoir confié la salle et de nous avoir fait confiance.

Certains projets de sorties scolaires ont été avancés sans confirmation définitive selon les disponibilités des lieux choisis :

Pour les Ce1 Ce2 et les Cm1 Cm2 : une visite de divers monuments à Paris.

Pour les plus petits : la visite d'une ville de la région et d'un musée (projet en discussion car de grands trajets en bus ne sont pas possibles avec les enfants de 2 ans).

L'équipe associative de **L'A.O.C.S** espère vous compter bientôt parmi eux pour l'une de leurs manifestations et vous remercie au nom de tous les enfants de votre participation et de votre soutien.



Club de l'amitié

L'association a été créée le 27 février 1990 et pérennisée depuis, à la satisfaction des 63 adhérents qui la fréquentent régulièrement. Le club est très actif et fait preuve d'un certain dynamisme grâce à sa Présidente émérite.

Voici d'ailleurs quelques photos qui ont émaillé l'année 2013:



**Rois et reines d'un jour:
25 janvier 2013**



**Journée pêche : samedi
29 juin 2013**



Escapade gourmande à Pernes : jeudi 1 août 2013

Sans oublier le traditionnel goûter suivi de jeux de cartes tous les derniers vendredis du mois (des jeux de cartes ont d'ailleurs été offerts par le Conseil Général le vendredi 25 octobre).

Notons aussi le spectacle d'Annie Cordy le 12 avril à Dechy, le repas inter-club du 16 mai, le repas dansant à Brunembert le 20 septembre, le spectacle (dans le cadre de la semaine bleue) à la salle de la faïencerie à Boulogne sur mer le mardi 26 octobre après-midi.

Le vendredi 29 novembre, les aînés prolongèrent leur après-midi goûter/cartes par un repas convivial à l'Estaminet de randonnée du village.

Enfin, la bûche de Noël clôtura l'année associative le jeudi 19 décembre.

Contact: Mme Sénecat Annette, 55 rue du Pont de Quesques.



Chronologie du comité des Anciens Combattants

La section des anciens combattants de Quesques a été déclarée à la Sous-Préfecture, le 9 mai 1930.

Les Présidents :

de 1930 à 1957 : Joseph Pruvost – 14/18 - Invalide de guerre - Légion d'honneur.
De 19.. à 1988 : Achille Vasseur - 39/45 - Maire de Quesques - Médaille Militaire.
De 1988 à 2000 : Marcel Compiègne - S.T.O.Service Travail Obligatoire).
De 2000 à..... : Claude NIZART - Algérie - Médaille Militaire (cité).
Président des Arrondissements de Boulogne/M. et Calais
25 comités - 1200 adhérents.

Le 8 mai 2001, fusion des sections d'anciens combattants de Quesques et Lottinghen.

Le 4 octobre 2004, modification des statuts, la section prend la dénomination de :

Comité des ACPG CATM TOE et Veuves de Quesques.

Il regroupe tous les titulaires de la carte du combattant, les veuves de guerre, les veuves d'anciens combattants décédés et en règle générale toutes les victimes de guerre ressortissantes de l'Office des ACVG.

Composition du comité de Quesques-Lottinghen : 35 adhérents dont 4 veuves.

Président : Claude NIZART

Vice-Président secteur Lottinghen : Germain Dumont

Vice-Président secteur Quesques et trésorier : Gérard Sénécat

Secrétaire : Adrien Payen

Contrôleur aux comptes : Yves Ducrocq

Membres du bureau et porte-drapeaux ; Germain Dumont - Gabriel Desombre -Marcel Fournier - Gérard Berquer - Jean Pruvost.



Congrès d'arrondissement
à Boulogne sur mer



Cérémonie à Marquise- Dépôt de gerbe



Témoignage

Témoignage tiré du livre mémoriel du 50^{ème} anniversaire de la fin des combats en Algérie : auteur Jean Marc Pierru

Avril 1962. Nous sommes en opération dans le djebel. Nous allons récupérer les légionnaires que nous avons laissés au pied d'un piton pour un ratissage. Nous roulons sur une piste très accidentée. Soudain, à un détour de la piste, je vois un de mes camions retourné en contrebas. Les roues tournent encore dans le vide. Je me précipite. Serge, le chauffeur a été éjecté et git inconscient, sans blessures apparentes. Nous demandons aussitôt son évacuation par hélicoptère.

Le lendemain, nous apprenons son décès à l'hôpital d'Alger. Toute mon équipe est sous le choc. Serge allait avoir 22 ans, deux mois plus tard. Nous pensons à sa famille, à nos familles. Pourquoi a-t-il fallu qu'il vienne mourir si loin des siens pour une cause que l'on sait déjà perdue ? C'est en rencontrant

J.C. Goby



Après l'accident, le maréchal des logis Jean-Claude GOBY, qui était le chef de groupe de Serge REBERGUE, organise le nettoyage de la zone où est dispersé tout le chargement du GMC.



Une autre vue de l'accident qui coûta la vie à Serge REBERGUE de QUESQUES. On devine l'air consterné de ses camarades.



Association « De Fil en aiguille »



Nos rencontres ont toujours lieu à la salle des associations tous les Mercredi de 17 h à 19 h et un samedi sur deux de 14h30 à 16h30. Le 08 Février prochain, nous nous rendrons au Salon de l'Aiguille en Fête à PARIS. Cette sortie va nous faire découvrir ou redécouvrir de belles expositions de broderie, tapisserie, crochet, tricot et va raviver la passion de certaines d'entre nous : le point de croix à points comptés. Nous vous promettons pour l'année prochaine une photo des travaux que nous réalisons.

Les personnes intéressées par notre association peuvent nous rejoindre.



Portraits

Notre doyen nous a quittés

Louis FOURNIER est né le 24 août 1916 à QUESQUES Louis, s'en est allé le 11 novembre 2013, jour d'hommage à tous les morts pour la France et de commémoration de la victoire et de la paix. Il ne pouvait choisir un meilleur jour pour ses adieux.

Le 20 octobre 1937, il a été appelé sous les drapeaux pour effectuer son service militaire au 50ème régiment de chars à Maubeuge.

A la déclaration de la guerre, il rejoint le 25^{ème} bataillon de chars à Rethel, dans les Ardennes. Son régiment fait mouvement sur Namur, puis Charleroi, en Belgique.

A la débâcle, son unité se replie sur Limoges (Haute-Vienne), en France libre.

Il est démobilisé, le 8 août 1940. Il travaille plusieurs mois dans une ferme.

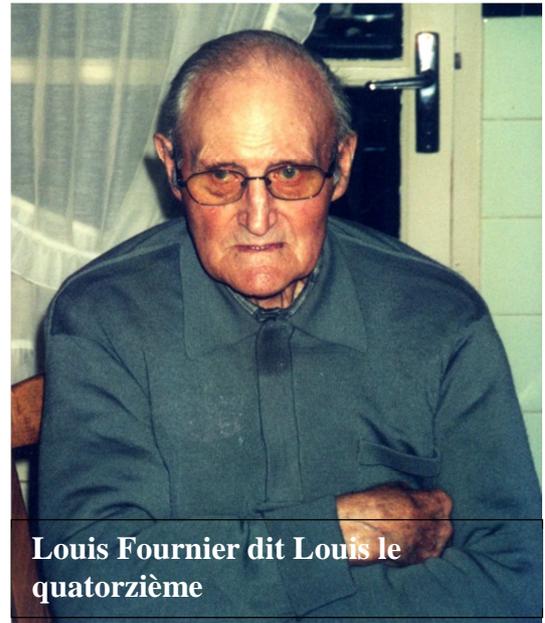
Avec trois camarades du Boulonnais, ils décident de rejoindre le Pas-de-Calais, à bicyclette. Avec sa prime de démobilisation (800 francs de l'époque), il se rhabille de la tête aux pieds.

Après quelques péripéties, (passage de la ligne de démarcation, difficulté de trouver le gîte et le couvert, la peur des contrôles, dans une France occupée) il rejoint son village natal et sa famille.

Il est titulaire de la Croix du Combattant, de la Médaille de la Reconnaissance de la Nation et de la Commémorative de la guerre 39/45.

Il était le doyen en âge du village, 97 ans, mais aussi le doyen et le dernier Ancien Combattant de la guerre 39/45 du Comité ACPG CATM et Veuves de Quesques-Lottinghen.

Il a participé pour la dernière fois à une cérémonie patriotique, le 17 septembre 2004, jour de la commémoration de la libération du Canton de Desvres, en déposant une gerbe au monument « aux morts ».



Louis Fournier dit Louis le quatorzième



Commémoration de la libération du Canton de Desvres en 2004



Remise du colis



Au revoir Mémé Vélo

Le samedi 28 septembre 2013 Mémé Vélo nous quittait...

Nombreux sont ceux qui connaissaient à Quesques et dans les environs Simone Desombre-Gardin. Elle était surtout connue pour sa présence à l'église où elle a aidé ses filles et petites filles à entretenir et fleurir l'église, quand elles étaient reines.

Pendant de nombreuses années, elle sonnait les cloches et s'occupait de l'ouverture et la fermeture de l'église. Elle était le lien entre les responsables de la paroisse, les fidèles et tous ceux qui avaient une activité au sein de notre communauté chrétienne.



Figure du village, elle se déplaçait souvent à bicyclette et bon nombre d'entre nous se souviennent d'avoir vu son vélo appuyé sur le mur du cimetière, d'où son surnom de « mémé vélo. » Elle était la maman de dix enfants, qui lui ont donné une grande descendance : 33 petits- enfants, cinquante -cinq arrière-petits-enfants, ainsi qu'une arrière-arrière-petite-fille.

Elle nous a quittés à l'âge de 95 ans, après une vie bien remplie, pour rejoindre son mari André, nous lui souhaitons une grande paix.



Un peu d'histoire sur les hameaux de Velinghen et la Creuse

Velinghen, Hameau qui veut dire "pâturage des veaux" situé entre Lottinghen et Selles. C'était autrefois un fief important, qui fut aux seigneurs les plus blasonnés du boulonnais - les Scotté- les Delangaigne- les Poucques.

Comme ceux des différents hameaux de Quesques, les habitants de Velinghen sont pauvres. Une aubaine leur parvient le 21 janvier 1771, mille quarante-deux livres de capital

(50 L) de rente remboursées par l'hôpital de Boulogne. Cet argent sera distribué aux familles les plus dépourvues de Velinghen et ayant égard à l'indigence, causée par la cherté des grains depuis plusieurs années. Chaque bénéficiaire reçut de 24 à 60 L.

D'année en année le mieux vivre a progressé et aujourd'hui en l'an 2013 il fait bon vivre dans notre paisible banlieue de Quesques *Velinghen*

La Creuse territoire de Quesques est le fief de la famille Du Wicquet qui a aussi son blason .César Du Wicquet seigneur de la creuse fut inhumé en l'église de Quesques le 26 octobre 1694. A cette époque s'élèvent des fermes et de modestes chaumières habitées par des ouvriers agricoles.

Malgré la légende du géant gargantua sortie de l'imagination de François Rabelais, le géant se serait égaré dans la région et ses pieds énormes auraient creusé la fosse de la creuse.

La réalité la plus rationnelle : l'excavation ou « cluse » taillée dans le flanc de la colline a été produite par un violent cours d'eau provoquant un effondrement du sol. Quoiqu'il en soit la fosse de la Creuse est la plus intéressante des curiosités naturelle de notre région.

Nos hameaux territoires de Quesques bien agréables font la joie de nos nombreux marcheurs.



ELECTIONS MUNICIPALES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

Ce qui va changer Voter : un geste citoyen

> Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

> Qui peut voter lors des élections municipales ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Sans pièces d'identités, vous ne serez pas autorisé à voter

> Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.



> Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Le mode de scrutin ne change pas. Les conseillers municipaux sont élus au scrutin pluri nominal majoritaire.

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élierez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

> Si vous souhaitez être candidat, une déclaration de candidature est obligatoire.

Vous ne pourrez être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature à la préfecture ou à la sous-préfecture avant le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.

Il est recommandé de prendre connaissance du *Mémento à l'usage des candidats dans les communes de moins de 1 000 habitants* publié sur le site Internet du ministère de l'Intérieur. Ce guide vous expliquera les démarches à accomplir.
<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>

> Ce qui est nouveau :

- 1. Présentation d'une pièce d'identité pour voter**
- 2. Déclaration de candidature obligatoire**

Impossibilité de voter pour une personne non candidate

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections



Etat Civil

Naissances

06 Janvier : Typhaine RIOU fille de Yann RIOU et Prescilia BRACQBIEN

08 Janvier : Soazic DESENCLOS fille de Yannick DESENCLOS et Gaëtane DELATTRE

16 Avril : Izta LANCE fille de Marc LANCE et Hélène COLLIEZ

17 Mai : Gabriel BRIQUET fils de David BRIQUET et Isabelle LE PRUNENEC

02 Juin : Julien JOLY fils de Anthony JOLY et de Lucie DELPORTE

05 Juillet : Victor SERGEANT fils de Pierre-Marie SERGEANT et Caroline LIETARD

27 Septembre : Zoé et Maé VAN DUYSE fille et fils de Guillaume VAN DUYSE et Céline FOURCROY

10 Décembre : Timotim GOBERT fils de Geoffroy GOBERT et Emilie GRESSIER

Mariages

17 Août : Jacques COQUERELLE et Céline HARLE

07 Septembre : Yvan ROELS et Marie DESOMBRE

Décès

11 Juin: Mr Raymond COFFRE

21 Juin : Mr Alexandre MIQUET

29 Juin : Mme Isèle JOLY-MILHAMONT

28 Septembre : Mme Simone DESOMBRE-GARDIN

31 Octobre : Mr Johnny VANDERHAEGHE

11 Novembre : Mr Louis FOURNIER

17 Décembre : Mme Micheline BAJOT-MOLLET



CALENDRIER 2014

Comité des Anciens Combattants

Prévisions des cérémonies patriotiques 2014.

8 mai	Quesques
14 juillet	Quesques
11 novembre	Lottinghen <u>repas du comité</u>
5 décembre	Quesques
Déplacements extérieures	
9 mars	Congrès des Arrondissement de Boulogne/m et Calais à Rinxent.
16 mars	Assemblée générale des Médailles Militaires à Ledinghen (repas en commun avec notre Comité).
25-26-27 juin	Congrès national à Poitiers.
11 novembre 2014	Inauguration du Mémorial international à Notre-Dame de Lorette
D'autres cérémonies sont à prévoir mais les dates et invitations nous parviendront au cours de l'année.	

Quesques Loisirs

Le 8 février : Match LILLE-SOCHAUX

Courant Mars : soirée Pizza

Le 29 juin : Brocante

Le 10 août : Barbecue géant

Été 2014 : Voyage

Décembre 2014 : Arbre Noël

6 juillet 2014 : intervillages à Lottinghen

Club de l'amitié et des loisirs de Quesques

Vendredi 31 janvier : goûter, paiement des cotisations et galette, marche jeux de cartes, jeux de société...

Les Vendredi 28 février, 28 mars, 25 avril, 30 mai, 27 juin, 25 juillet, 29 août, 26 septembre, 31 octobre, 28 novembre : goûter, jeux de cartes (belote, manille)...

Le jeudi 15 mai 2014 : Le repas inter-club

Le samedi 5 juillet 2014 : Une journée pêche sera organisée à Lottinghen

Le vendredi 1^o août : Un repas gratuit du club est prévu à Pernes.

Le dimanche 7 septembre 2014 à 15 h. : loto quine

Vendredi 19 décembre: bûches de Noël, jeux de cartes (belote, manille)..

Les dates sont à définir pour ce qui suit :

Un Repas dansant à l'Auberge du Cheval Blanc de Brunembert

Une sortie sera effectuée en cours d'année.

La Bidalanche

dimanche 20 juillet : Kermesse.



La Communauté de Communes de Desvres-Samer vous aide à rénover votre logement

Votre logement est ancien? Vous rencontrez des problèmes d'isolation, de chauffage, de salubrité? **La Communauté de Communes vous aide à financer vos travaux d'amélioration des performances thermiques, de sécurité et de salubrité**, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), en mettant en place une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**.

Cette opération, sur la période 2014 – 2018, a pour but d'encourager financièrement les travaux d'amélioration dans les logements, tel que :

- Rénovation lourde de logement,
- Travaux permettant des économies d'énergie (isolation de combles, changement de chaudière ou de mode de chauffage, installation de système de ventilation (VMC), ...),
- Remise aux normes d'installations vétustes,
- Travaux d'adaptation des logements aux personnes handicapées ou âgées.

- Si vous êtes **propriétaire occupant** d'un **logement de plus de 15 ans**, vous pouvez bénéficier de **subventions (non remboursables) pouvant aller jusqu'à 100%** du montant des travaux subventionnables, sous certaines conditions de ressources et de normes à respecter.

Si vous êtes **propriétaire bailleur** d'un ou plusieurs logements de plus de 15 ans **que vous louez ou que vous destinez à la location**, vous pouvez bénéficier de **subventions (non remboursables) pouvant aller jusqu'à 50% du montant de travaux subventionnables** (vous louez le logement 9 ans, vous pratiquez un loyer « conventionné » pour des locataires aux revenus inférieurs aux plafonds ANAH).

L'opération vient de démarrer pour une durée de 5 ans.

Profitez-en ! Une équipe spécialisée est à votre service, gratuitement, pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à monter votre dossier de demande de subvention.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre **CITÉMETRIE** :

Permanences sans rendez-vous (à partir du 1^{er} janvier 2014) :

- **Chaque mardi de 9h00 à 11h00 à Samer, en mairie**
- **Chaque mardi de 14h00 à 16h00 à Desvres, à l'Hôtel Communautaire**
(41 rue des Potiers)
- **Les 1^{er} mercredis du mois, de 9h00 à 11h00, à Colembert**
(se munir du dernier avis d'imposition ou de non-imposition),

Possibilité d'informations ou de rendez-vous au



(Appel gratuit depuis un téléphone fixe).

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



L'équipe de rédaction du journal :
Alain, Claude, Paul, Sébastien, Romain,
Samuel, Valérie, Claudine, Thérèse,
est heureuse de vous présenter ses vœux pour
l'année 2014 :
Santé, joie, bonheur, pour vous et votre famille.

